



Assemblée Générale ordinaire de la LFH du 18 juin 2022

Procès-verbal

La réunion de l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue Francophone de Hockey (LFH) a lieu cette année à l'Hôtel Holiday Inn à Diegem.

Elle débute à 9h30, sous la présidence d'Yves HENET, Président.

1. Vérification des pouvoirs

Sont aujourd'hui présents ou valablement représentés : 32 clubs sur 46 ayant droit de vote et représentant 117 voix sur 145. L'AG peut donc valablement délibérer et le quorum pour modifier les statuts est atteint.

Administrateurs :

Yves HENET (Président) – Marie BRASSEUR (Vice-Présidente) – Nancy PAUWELS – Thomas VAN den BALCK – Patrick VAN DEN BERGHE

Directeur général : Dominique COULON

Clubs :

Amicale Anderlecht – Andenne – Ascalon – Bayard – Daring – Embourg – Hannut – Huy (procuration) – Ixelles – Jaguar Perwez – La Louvière – Langeveld – LARA (procuration) – Léopold (procuration) – Louvain-la-Neuve – Lynx – Namur – Old Club – Ombrage – Orée – Parc – Pingouin – Primerose – Racing – Rasante – RIX – Uccle Sport – Waterloo Ducks – Wellington – White Star – Wolvendael (procuration) – Zaid (procuration).

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 mars 2022

Nous n'avons pas reçu de commentaires particuliers par rapport au procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 mars 2022.

Après dépouillement du vote électronique avec le système de vote « Election Runner », celui-ci est approuvé à l'unanimité.





3. Allocution de bienvenue

Yves HENET, Président de la LFH, souhaite la bienvenue aux membres et clubs présents.

En entamant son intervention, le Président souhaite un bon anniversaire à tous les clubs puisque nous fêtons aujourd'hui les 10 ans de la création de la Ligue Francophone de Hockey, dont les statuts ont été validés par l'Assemblée générale extraordinaire du 2 juin 2012 !

L'on peut parler d'une scission et d'une nouvelle structure réussies que ce soit au niveau de la LFH, de la VHL ou de l'ARBH : homogénéité et cohérence entre les 3 entités, partage de projets multiples, succès sportifs et développement permanent...

Au niveau de la Ligue, ce ne sont pas moins de 14 clubs qui ont été créés depuis 2012 et une croissance de 70% des membres pour atteindre désormais le chiffre de 27.542 au 1^{er} mai 2022.

Nous pouvons nous réjouir d'une sortie de la crise Covid qui a paralysé une bonne partie de nos activités pendant 2 saisons. Rien n'est gagné et une résurgence de la crise est toujours possible. Les clubs et leurs membres ont fait preuve d'une résilience incroyable, à tel point que nous constatons en fin d'exercice une croissance de 3,6% par rapport aux chiffres de l'an dernier. Félicitations à tous !

L'Assemblée générale de ce jour est importante à plus d'un titre, notamment avec le nouveau plan stratégique de la Ligue qui va être dévoilé et que nous avons voulu le plus proche possible de la vie des clubs. Merci également à tous pour la réflexion que nous avons pu mener ensemble avec l'aide de nos consultants Eversaule qui nous ont accompagnés dans ce processus.

4. Modifications Statuts & Règlement d'ordre intérieur

Plusieurs **modifications statutaires et au règlement d'ordre intérieur** sont soumises au vote des clubs. Elles ont été transmises préalablement à cette Assemblée générale, accompagnées de leur ratio legis.

Aucun amendement ou contre-proposition ne nous est parvenu entre-temps.



Ces propositions peuvent se résumer comme suit :

Concernant les Statuts :

- *passer de 25 à **30% d'administrateurs du genre le moins représenté***

Concernant le Règlement d'ordre intérieur :

- **art.22.2 - Sanctions** : *nouvel article rassemblant les dispositions relatives aux suspensions (cartes jaunes/rouges)*
- **art.29 - Recours en justice** : *réécriture de l'article sans changement sur le fond*
- **Notions de jours ouvrables – jours calendriers** : *harmonisation*

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », toutes les modifications proposées sont approuvées avec les résultats suivants :

- Modification des statuts : 96% des voix
- Règlement d'ordre intérieur
 - Art.22.2. : 100%
 - Art.29 : 100%
 - Notion de jours : 100%

5. Finances

Un point « Finances » a été rajouté à l'agenda afin d'informer les membres sur différents points :

Tout d'abord, **les barèmes d'inscription pour la saison 2022/2023** ont été indexés de 1%, conformément à ce qui a été voté lors de l'adoption du budget 2022. Une simplification et une harmonisation avec les autres entités a également été réalisé :

	2022/2023
Joueurs	
Séniors	70,00
U14/U16/U19	43,50
U7 – U12	31,50
Jeunes en Senior	26,50
Membres non-joueurs	12,00
Equipes	
Divisions séniors (par année)	120,00
Jeunes (par tour)	
U14/U16/U19	40,00
U7 à U12	30,00



Ensuite, le Directeur général rappelle **le planning de facturation** (pour les factures principales) pour la prochaine saison :

Outdoor

- 15 août 2022 : 65% (base : statistiques au 1^{er} mai 2022)
- 15 novembre 2022 : 25%
- 1^{er} mai 2023 : solde de la saison outdoor

Indoor

- 15 décembre 2022 : 50%
- 15 mars 2023 : solde de la saison indoor.

Enfin, conformément à ce qui avait été souhaité par les clubs lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 mars dernier, le Directeur général revient sur **la question des amendes** imposées aux clubs et dont le montant a augmenté par rapport aux saisons précédentes.

Plusieurs mesures sont annoncées afin de pouvoir mieux maîtriser ce poste :

- **Un reporting plus régulier vers les clubs** tous les 15 jours, en particulier en début de saison
- **Une adaptation des barèmes:** à l'article 3.2. des barèmes LFH (amende de 50€ pour fraude identité arbitre ou absence de nom arbitre), réduire le barème maximum et scinder ce barème en:
 - 25€: fraude ou absence arbitre
 - 15€: non qualifié (absence e-learning)
- **Demandes d'adaptations de l'App SportLink :**
 - Arbitre manquant sur la feuille de match (avec message erreur)
 - Vérifier si 2 jeunes ont déjà joué dans la journée
 - Vérification si un jeune a joué au moins 50% des matches avec l'équipe lors des 2 dernières journées + play-offs.

Concernant ce dernier point, le Directeur général signale que ces demandes d'adaptations risquent certainement de prendre du temps et ne seront pas opérationnelles à court terme.

Les clubs ne peuvent marquer leur accord sur ce point et demandent que des solutions concrètes et pragmatiques soient envisagées rapidement afin de soulager les clubs dans leur gestion administrative.



6. Rapport d'activités

Dominique COULON, Directeur général de la LFH, présente ensuite le rapport d'activités de la Ligue pour la saison 2021/2022.

6.1. Eléments statistiques

Au 1^{er} mai 2022, la LFH comptait 27.542 membres, soit une croissance de 3,6% par rapport à l'an dernier.

3 nouveaux clubs ont rejoint la Ligue durant cette saison : Woluwe, Deers Team Basse-Meuse et Neupré, mais dans le même temps, il faut également et malheureusement acter l'arrêt des activités du club de Péruwelz dans le Hainaut.

A noter que le projet de Grez-Doiceau est toujours sur les rails et que des contacts sont en cours avec d'autres communes telles que Malmedy, Spa, La Calamine ou Gembloux.

6.2. Reprise des activités et des projets

La saison 2021/2022 a été marquée par une reprise quasi normale des activités sportives, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter !

Par la même occasion, la Ligue a également pu reprendre ses projets de formation, de soutien et de développement que l'on peut résumer comme suit :

Développement

- **Hockey 2 School 2.0.** : 5 trajets avec les clubs, formations universitaires, 11 journées d'initiation
- **United Girls Power** : 14 évènements dans les clubs LFH
- **Growing by Hockey (insertion par le sport)** : lancement d'un projet-pilote avec la Ville de Bruxelles et le Primerose

Ethique & Valeurs

- **9 visites de Sporty** dans les clubs
- Relance du projet **Parent Fair-Play**
- **Formation Yakapa** sur la maltraitance des enfants (3 fédés pilotes : foot – judo & hockey)

Coach Academy

- **Animateurs** : 174 personnes formées (12 sessions)
- **Initiateurs** : 70 personnes formées (8 sessions) – 128 candidats en cours de mentoring
- **Educateurs** : 39 personnes formées (2 sessions) – dont 15 candidats en attente de cours généraux et/ou TFE



Umpire Academy

- **69 Club Umpire Coaches** (27 formés durant la saison 21/22)
- **156 Club Umpires** (75 diplômés durant la saison 21/22)

Club Manager Academy

- **2 Hockey Academy Days** (à Uccle et à Louvain-la Neuve)
- **De nombreux webinaires ou sessions de formation:**
 - Assurances
 - Sport Brussels (cadastre)
 - Action Sportive Locale (subvention Adeps)
 - Statut social des vacataires (art.17 ONSS)
 - Statut des sportifs hors EEE
 - Infrastructures : entretien des terrains synthétiques
 - Index Jeunes

6.3. Projets 2022/2023

La saison 2022/2023 sera indéniablement marquée par la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de la Ligue dont les membres peuvent aujourd'hui prendre connaissance en primeur.

Comme l'a mentionné le Président dans son intervention, ce plan stratégique est le fruit d'un travail mené à partir des réflexions des dirigeants de clubs et que nous avons voulu le plus proche possible de la vie des clubs.

Bien évidemment, tout n'est pas neuf dans ce plan stratégique et de nombreux projets sont dans la continuité de ce qui a été réalisé jusqu'à présent.

Accompagnée par les consultants d'Eversault, la Ligue veillera à mettre en place une feuille de route avec un reporting plus précis et détaillé à la fois vers l'Organe d'administration et vers les clubs dans le cadre des Assemblées générales.

7. Plan stratégique 2022/2026

Christophe Tallon, Project Manager à la Ligue présente la structure globale du nouveau Plan stratégique ainsi que certains projets à mettre plus spécifiquement en avant.

Basé sur 5 priorités (« Jouer », « Soutenir & Accompagner », « Encourager & Développer », « Respecter & Intégrer », « Projets transversaux »), le plan stratégique se décline en 18 projets.



Pour chacun des 18 projets, différentes actions ont été déterminées ainsi que quelques indicateurs-clé qui permettront de suivre la mise en œuvre et la réalisation du plan.

Un reporting est prévu chaque trimestre au niveau de l'Organe d'administration et annuellement aux clubs lors de l'Assemblée générale.

8. Champions Régionaux

Félicitations aux clubs de l'Orée, du Pingouin et de l'Ombrage pour leurs titres respectifs dans les divisions régionales 1 (Open League Dames, Open League Messieurs et Mineurs).

9. Labels 2021/2022

Pour la saison 2021/2022, les Labels Hockey Academy suivants sont attribués :

Coach Academy

- **Label d'Or** : RIX – Racing
- **Label d'Argent** : Louvain-la-Neuve – Watducks
- **Label de Bronze** : LARA – Namur – Parc – Uccle Sport – Amicale Anderlecht

Club Manager Academy

- **Label d'Or** : RIX – Ascalon
- **Label d'Argent** : LARA – Namur
- **Label de Bronze** : Hannut

Umpire Academy

- **Label d'Argent** : LARA – Amicale Anderlecht – Watducks – Hannut
- **Label de Bronze** : RIX – Namur – Parc – Uccle Sport – Louvain-la-Neuve – Orée – Primerose – Rasante

Ces différents clubs sont chaleureusement félicités pour leurs efforts particuliers dans le domaine de la formation !



LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

10. Varia

Le Directeur général signale que *la réunion de reprise des Secrétaires de clubs aura lieu le lundi 29 août 2022 à partir de 19h dans les nouvelles installations du club de Hannut.*

Tous les points ayant été abordés, le Président clôt les débats à 10h45 et remercie les membres pour leur présence.

Yves HENET
Président

Dominique COULON
Directeur général